

1 - La Compétition

Le CBL vous souhaite la bienvenue à son 8^{ème} tournoi Inter-régional de SIMPLE.

Nous vous accueillerons le dimanche 9 février 2020 à partir de 7h30 au gymnase des Commées, à LUCON

- Le juge-arbitre du tournoi sera Nicolas PETIT.
- Tournoi autorisé sous le n°
- Le tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs licenciés FFBA des clubs affiliés à la fédération française, catégories d'âge Minime 2 à Vétéran (2006 et avant).
- Tableaux SD et SH - Séries : NC, P, D et R.
- Les classements utilisés pour la répartition dans les tableaux seront pris au 26 janvier 2020.
- L'inscription dans une série sera déterminée par les organisateurs, deux semaines avant le tournoi.
- Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec deux sortants par poules, puis élimination directe pour les phases finales, ou en poule unique de 4 ou 5.
- Les matchs se dérouleront en auto-arbitrage. Les finales seront arbitrées ou scorées dans la mesure du possible
- Volants du tournoi : RSL grade 1 et YONEX Mavis 2000, homologués FFBA



2 - L'Accueil

- Boissons, salades, sandwichs, pâtisseries, et autres friandises seront en vente sur place.
- La remise des lots est prévue après le déroulement des finales.

3 - L'Inscription

Le montant de l'inscription est de 14 € par personne. Par courrier uniquement, avec règlement joint, à l'adresse suivante :

CBL / Franck DOUSDEBES - 8 Rue Des Bleuets - 85400 LUCON

Chèques à l'ordre du Club Badminton Luçonnais



- date limite de réception des inscriptions : **lundi 27 janvier 2020**
- date du tirage au sort : **vendredi 31 janvier 2020**
- Les convocations seront envoyées par mail aux correspondants désignés sur la feuille d'inscription en début de semaine.
- Pour tous renseignements : franck.dousdebbs@yahoo.fr (en priorité) ou au 07 82 97 19 64



4 - La salle

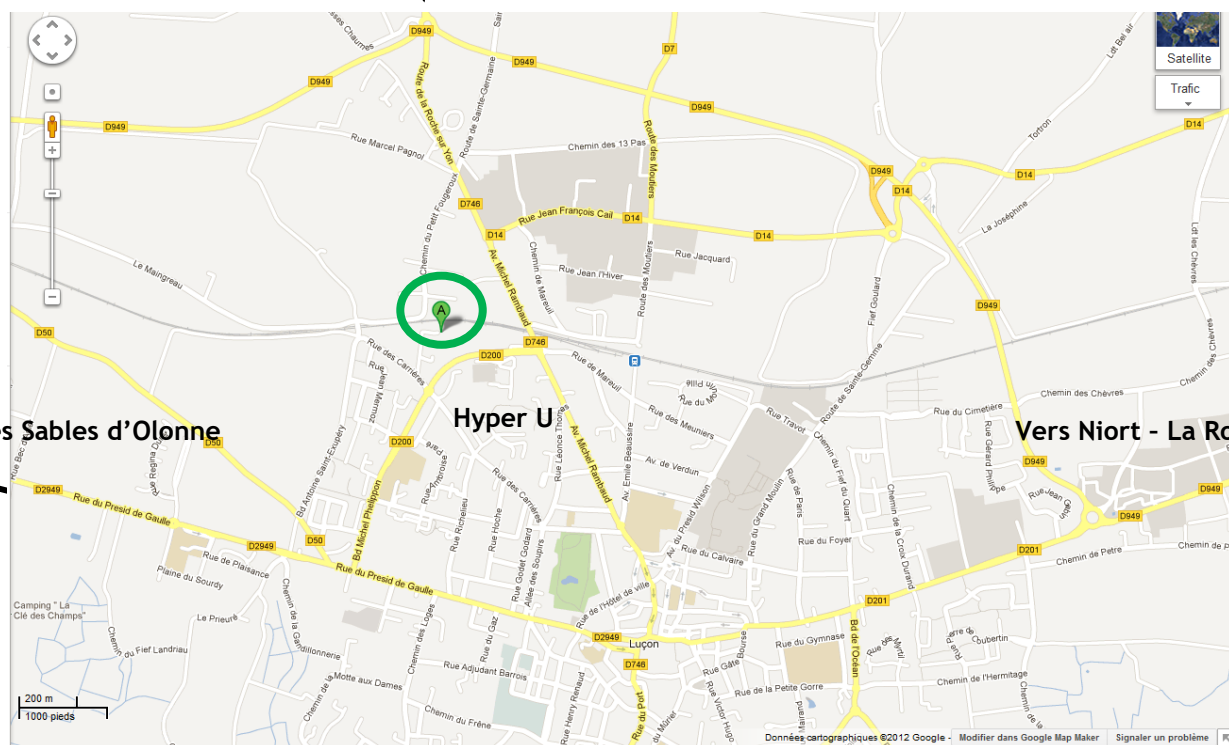
Gymnase des Commées - 7 Terrains - Parking - Salle chauffée
7 boulevard Michel Phelippon 85400 Luçon - face à l'Hyper U

Plan d'accès

Vers La Roche sur Yon

Vers Les Sables d'Olonne

Vers Niort - La Rochelle



Règlement du Tournoi

- 1 - Le tournoi est autorisé sous le n°..... par la ligue des Pays de la Loire
- 2 - Le tournoi se déroulera selon les règles de la BWF et FFBAD en vigueur au moment du tournoi complété par le présent règlement particulier.
- 3 - Le juge-arbitre du tournoi sera Nicolas PETIT. Les décisions du juge-arbitre sont sans appel.
- 4 - Tout joueur participant au tournoi doit être licencié FFBad et être dans les catégories d'âge Minime 2 à Vétérane. (Né en 2006 et avant). Il sera fait une vérification des éventuelles sanctions en cours.

Les joueurs mineurs devront être accompagnés d'un responsable légal majeur durant toute la durée de la compétition. Ce dernier devra se faire connaître auprès du JA à son arrivée. Le comité d'organisation, le club ou son représentant ne pourront être tenus pour responsables des conséquences de l'absence d'un responsable légal majeur accompagnant le joueur mineur. Le club se réserve le droit d'engager des poursuites, en cas de violation de cet article.

- 5 - Les tableaux autorisés sont les suivants : NC, P, D et R en simple dame et simple homme.
L'inscription dans une série sera déterminée par les organisateurs deux semaines avant le tournoi.
Les têtes de série seront désignées et réparties selon la moyenne des cotes calculée au 26 janvier 2020.
- 6 - Dans un même tableau, le CPPH du mieux classé des participants ne peut pas être plus de 16 fois supérieur à celui du moins bien classé.
Par exemple, si le joueur le moins bien classé d'un tableau a une cote de 8 (D9), alors le tableau ne peut pas inclure un joueur dont la cote serait supérieure à 128 (R5). Cas particuliers : si un tableau inclut un joueur NC ou P12, alors il peut inclure au maximum des joueurs classés
-D7 (cote strictement inférieure à 64) dans le cas de tableaux benjamins ou minimes :
-D8 (cote strictement inférieure à 32) dans les autres cas.
- 7 - Les tableaux se dérouleront en poules de 3 ou 4 avec deux sortants par poules, puis élimination directe pour les phases finales ou en poule unique de 4 ou 5.
- 8 - Le nombre de joueurs par tableau sera limité. La priorité sera donnée, pour chaque catégorie, par l'ordre d'arrivée (cachet de la Poste faisant foi) des inscriptions complètes. Aucune inscription ne sera enregistrée sans règlement.
- 9 - Les matches se dérouleront en auto-arbitrage. Dans la mesure du possible, toutes les finales seront arbitrées ou scorées.
- 10 - L'échéancier est prévisionnel. Les joueurs seront convoqués 60 min avant le début de leurs premiers matches. Les joueurs doivent se tenir au courant du retard ou de l'avance qu'il y aurait pendant la compétition. Le joueur est le seul responsable s'il est en retard sur le terrain (sauf pour le premier match évidemment dans la limite des 60 min par rapport à l'horaire de convocation). Concernant les premières convocations du premier tour de matches, les joueurs seront convoqués 30 min avant le début, soit 7h30.
- 11 - Les volants sont à la charge des joueurs. En cas de litige, le volant officiel en plume est le volant RSL grade 1 pour les joueurs classés et le volant plastique est le volant Yonex Mavis 2000.
- 12 - Une tenue de badminton conforme aux circulaires de la FFBaD est exigée. Tout joueur devra en outre avoir un comportement correct sur le terrain. Dès l'annonce d'un match sur un terrain, les joueurs concernés disposeront de 3 minutes de préparation (test des volants, échauffements et changements de tenues). Tout volant touchant une infrastructure du gymnase (câbles, paniers de basket, ...) sera compté « faute » en jeu, et pourra être remis une fois au service par set et par joueur.
- 13 - Tout joueur désireux de s'absenter, quelle que soit la situation et la durée de son absence, devra prévenir le juge-arbitre, sous peine d'être forfait à l'appel de son match.
- 14 - En cas de forfait après le tirage au sort (31 janvier 2020) les droits d'engagements resteront acquis au club organisateur, sauf sur présentation d'un justificatif jugé comme recevable. (Certificat médical ou justificatif recevable). Le joueur adressera au plus tard dans les 5 jours suivant la compétition les pièces justificatives en recommandé avec A.R à la Ligue des Pays de Loire de Badminton (101, Rue Dupetit-Thouars 49000 Angers). Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive
- 15 - Les organisateurs se réservent le droit de regrouper les catégories prévues sur le règlement en fonction des inscriptions, en accord avec le juge-arbitre.

- 16 - L'utilisation de substance et tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au Juge Arbitre avant son premier match.
- 17 - Toute participation au tournoi implique l'adoption de tous les articles de ce règlement afin de contribuer à la réussite de ce tournoi.
- 18 - Si l'échéancier le permet, l'organisation se réserve la possibilité de faire jouer les matchs de classements en cours de journée.

8^{ème} tournoi de simple Inter-régional Luçonnais

Dimanche 9 février 2020

Cette fiche d'inscription devra nous parvenir accompagnée d'un chèque global à l'ordre de **Club Badminton Luçonnais** au plus tard le lundi 27 janvier 2020.

A retourner à **Franck DOUSDEBES - 8 rue des bleuets - 85400 LUCON**

LIGUE : **CLUB ET SIGLE DU CLUB :**

RESPONSABLE :

ADRESSE :

TEL :

EMAIL :

NOM Prénom	H/F	N° de licence	Classement

* si classement parabadminton, merci de préciser votre souhait d'inscription (niveaux du classement ou immédiatement inférieur)

tableau 14€ x joueurs
Total = EUROS